

Programme de formation « permis BE »

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de préparer les candidats aux épreuves de la catégorie BE du permis de conduire. Ce permis est nécessaire pour tracter une remorque lorsque : PTAC* remorque + PTAC voiture > 4,250 tonnes.

*PTAC : Poids Total Autorisé en Charge

Public concerné

Conducteurs titulaires du permis de conduire de la catégorie B.

Formation théorique

L'objectif de ce module est de « Connaitre et comprendre la réglementation relative à la formation BE ».

Socle 1

- Contrôle de l'immobilisation des véhicules
- Vérification des documents de bord
- Contrôles du véhicule tracteur
- Contrôles de la remorque
- Mise en marche du moteur
- Positionnement du véhicule tracteur
- Comptabilité

Socle 2

- Attelage-Dételage ; Annonce des dimensions et poids
- Feux

Thèmes

- Documents de bord, triangle
- Feux, dispositifs de contrôles et accessoires
- Niveaux, glaces, rétroviseur, essuie-glaces
- Pneumatiques, roues, suspension, direction
- Caractéristiques de l'ensemble, plaques, protections, catadioptres.
- Transport de marchandises.

Fiches

1. Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles ; nuit
2. Comportement en cas d'accident
3. Conduite en montagne ou zones accidentés
4. Gestes et postures, accident du travail
5. Chargement, surcharge
6. Le dépassement
7. Dynamique du véhicule

8. Alcool, stupéfiants, médicaments
9. Eco-conduite et conduite citoyenne
10. Porte à faux, angles morts
11. Comportement en tunnels et aux passages à niveau
12. Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

Formation pratique

Hors-circulation - Maniabilité

- Parcours n°1
- Parcours n°2
- Parcours n°3
- Parcours n°4

En circulation

- Particularités liées à la conduite de l'ensemble.

Modalités de suivi du candidat

- Remise d'un questionnaire de satisfaction
- Prise en compte des changements de situation

Modalités d'évaluation des élèves

Des évaluations des acquis sont réalisées au cours de la formation par le formateur et avant la présentation à l'examen final.

Durée de formation

7 heures au minimum (obligation légale), réparties comme suit :

- Formation théorique : 2 heures
- Fiches : 2 heures
- Pratique : 3 heures

Moyens pédagogiques et techniques

- Piste privée réservée aux élèves
- Voiture double-commande et remorque
- Matériel pédagogique spécifique (cônes, piquets, chronomètre)
- Supports pédagogiques spécifiques
- Salle de formation équipée de moyens multimédias et de tableau/paperboard
- Enseignants : voir le document dédié